



Lundi 29 novembre 2010, la cité scolaire Léo ferré de Gourdon recevait M. Jean Jacques LACOMBE, IA DSDEN du Lot, des enseignants du primaire et du secondaire ainsi que des parents d'élèves dans le cadre de la consultation nationale sur les rythmes scolaires.

M. LACOMBE ouvre le débat en présentant les rythmes scolaires actuels et l'avis des chrono biologistes en la matière. La journée de l'écolier français est la plus longue

des Pays de l'OCDE, et ne tient pas compte des rythmes biologiques et psychophysiologiques de l'enfant.

Après un débat riche et constructif, plusieurs pistes sont retenues par les participants.

- La réduction de la durée de la journée d'école ne pourra pas être effectuée sans alléger des programmes jugés trop lourds par de nombreux enseignants du primaire et du secondaire. La question technique des parties à supprimer reste toutefois entière.

- Le retour à la semaine de 4 jours et demie a été également plébiscité après une prise de conscience du rôle néfaste de la semaine dite de 4 jours sur la vigilance et les performances des enfants les deux premiers jours de la semaine liées à une désynchronisation induite par un week-end prolongé.

- Enfin, une nouvelle répartition des vacances a été proposée. Pour limiter la rupture trop longue des vacances d'été, les participants propose une organisation en zone, comme pour les autres vacances, répartie entre le 15 juin et le 15 septembre.

Les vacances de Noël pourraient de ce fait être allongées et permettre le repos des enfants généralement fatigués à cette période de l'année où le rythme circadien est rudement éprouvé par le changement horaire et la réduction de la durée des jours.

- Les acteurs de l'école réunis autour des rythmes scolaires ont également planché sur les conséquences de la réduction éventuelle de la journée scolaire. Cette modification organisationnelle induira inévitablement la mise en place de partenariats avec les collectivités, les associations locales pour offrir aux enfants des activités éducatives encadrées par du personnel qualifié, à l'image des Centre de Loisirs Après l'École (CLAE). L'inquiétude de l'assemblée s'est alors manifestée quant à l'implication des communes dans cet encadrement qui risque de créer des inégalités dans la qualité de la prise en charge des enfants.

- Enfin, le débat est levé sur le rappel à l'ordre des parents qui ne respectent pas toujours le rythme biologique de leur enfant. Les enseignants déplorent en effet un état de fatigue récurrent de certains enfants qui ne bénéficient pas d'un temps de repos suffisant. On observe alors une désynchronisation induite par l'altération du fonctionnement de leur horloge biologique lorsque celle-ci n'est plus en phase avec les facteurs de l'environnement entraînant fatigue et difficultés d'apprentissage.